

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 22 février 2016 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Marie-Claude Crête, enseignante
Madame Annie Belval, enseignante
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Andrée Vigneault, professionnel
Madame Manon Gouin, parent
Madame Anick Péloquin, parent
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Annie Chartier, directrice adjointe
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Stéphane Pollender, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 01 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement (C.É.) et s'excuse de son absence lors de la dernière séance.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du C.É. et demande s'il y a des points à y ajouter.

CÉ # 15-16-037

Il est proposé par madame Annie Belval
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté après avoir ajouté le point 8, Tarifs des profils pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. si tout le monde a pris connaissance du document et s'il y a des modifications à y apporter.

CÉ # 15-16-038

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 7 décembre 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 OCTOBRE 2015

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, vérifie auprès de monsieur Jérôme Gelé, représentant du conseil des élèves au C.É., s'il peut maintenant avoir accès à un téléphone pour appeler ses parents après les séances d'entraînement des sports parascolaires. Madame Ménard s'étant assuré de la disponibilité d'un téléphone auprès de l'entraîneur.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

6. PAROLE AU PUBLIC

Madame Manon Gouin, parent, remercie la direction pour l'organisation de la danse du primaire. La fête était une réussite.

7. GRILLE-MATIÈRE 2016-2017

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le projet d'ajout d'un programme XFP (Exploration de la formation professionnelle) à la grille-matière 2016-2017.

CÉ # 15-16-039 Il est proposé par madame Andrée Vigneault
Et appuyé par madame Anick Péloquin

QUE le projet d'ajout d'un programme XFP à la grille-matière 2016-2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. TARIFS DES PROFILS 2016-2017

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. les tarifs des profils 2016-2017.

CÉ # 15-16-040 Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE le tarif des profils 2016-2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 15-16-041 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Anick Péloquin

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent délégué au comité de parents de la Commission scolaire, informe les membres du C.É. que le principal dossier traité dans les derniers mois est celui de la consultation sur la Loi 86 et qu'un résumé des consultations sera envoyé à la Fédération des comités de parents.

14. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance.

15. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance du conseil d'établissement.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 23.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 14 mars à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 15-16-042 IL EST PROPOSÉ par madame Anick Péloquin
ET APPUYÉ par madame Andrée Vigneault

QUE la séance soit levée, à 19 h 23.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ